

RL 7/02/2017

Lorraine

Skylander se rapproche des Etats-Unis

1,5

Le tribunal de commerce de Briey se laisse jusqu'au 27 février pour décider s'il donne le feu vert à l'offre de reprise du projet d'avion tout-terrain par une société américaine. Décollage en vue ?

Le Skylander va-t-il renaître, non pas de ses cendres, mais du crash qui l'a emporté un beau jour d'avril 2013 après des années de turbulences sur le plateau de Chambley ?

DOSSIER

Ce projet de bi-propulseur rustique et tout-terrain susceptible de transporter des voyageurs et du fret pourrait bien prendre son envol aux Etats-Unis. Du moins si le juge commissaire du tribunal de commerce de Briey en charge du dossier, Laurent Grundmann, répond favorablement à l'offre déposée par la société Redstone. Ce prototypiste américain, via son vice-président Erik de Neufville (lire par ailleurs), veut acquérir la maquette numérique de l'avion, c'est-à-dire toutes les données de fabrication.

Le 12 décembre dernier, une séance houleuse avait opposé Serge Bitboul, patron de Geci et de sa filiale Sky Aircraft (en liquidation) dédiée au projet du SK 105, au repreneur potentiel. Le rendez-vous d'hier, qui s'est tenu lui aussi à huis clos, a semble-t-il été plus calme et plus constructif. Serge Bitboul, officiellement grippé, n'avait pas fait le déplacement. Son avocat et sa directrice juridique ont préféré quitter le tribunal dès la fin de l'audience, sans mot dire. Laissant ainsi le champ libre au dirigeant de Redstone et à l'avocat du conseil régional de Lorraine, présent à l'audience en tant que contrôleur de la procédure, une implication que le tribunal peut



Erik de Neufville, vice-président de la société américaine Redstone, hier devant le tribunal de Briey. Le prototypiste propose le rachat de la maquette numérique de l'avion. Photo Fred LECOCCO

autoriser aux créanciers. Un contrôle toutefois très limité, regrette la Région par la voix de M^e Arnaud Vauthier, du barreau de Metz : « Nous n'avons jamais été informés d'autres propositions, nous n'avons pas pu examiner non plus la dernière en date. Quelles sont les garanties offertes par la société américaine ? »

Cette question lancinante se pose depuis la liquidation de Sky Aircraft et le stockage infor-

matique de données récupérées par des cadres de la société, données conservées par le liquidateur, M^e Patrick Marocco. Ce dernier a vu passer, se souvient-il, au moins cinq dossiers de repreneurs potentiels depuis 2013. Dont des Chinois représentés par des cabinets parisiens.

Chinois et Américains

Pendant la période de redressement, des contacts avaient

été noués directement par le patron de Geci avec IAI, la grande entreprise aéronautique israélienne, mais aussi avec des Russes, des Chinois et même la Guinée équatoriale, dont les dirigeants sentent le soufre, mais approchés malgré tout par Serge Bitboul avec le soutien actif de Claude Guéant. Il a également été question, un temps, de fonds en provenance de pays du Golfe.

L'offre américaine pourrait

bien être celle de la dernière chance. Le juge commissaire s'est donné jusqu'au 27 février pour rendre son délibéré. Mais la société Geci continue de hanter les tribunaux : la chambre commerciale de Metz doit évoquer de nouveau aujourd'hui la contestation des créances régionales par Serge Bitboul.

Un renvoi de l'affaire n'est pas à exclure.

Philippe RWET

1,5 million de dollars : c'est le montant proposé par Redstone pour acheter la maquette numérique du Skylander. Soit 1,4 M€. La société américaine estime qu'il lui faudra ajouter encore « 8,5 millions de dollars pour parvenir à un prototype qui vole ».

Pourquoi Skylander s'est crashé

Skylander, épisode 140 (au moins). Le projet, qui devait faire de la Lorraine LA nouvelle région aéronautique française, est arrivé par Jean-Louis Bodoo et Gérard Longuet, qui l'ont proposé en 2008 à Jean-Pierre Musseret, alors président du conseil régional, qui s'en est emparé du côté du raisonnable. Ce programme, baladeur dès son origine (Roumanie, puis ouest de la France, Sud-Ouest, Portugal), s'est crashé en 2012, et a été définitivement liquidé un an plus tard.

La promesse de créer 350 emplois directs, plus de 1 000 indirects (avec les sous-traitants), est bien la seule chose qui se soit envolée du plateau de Chambley. Un patron de Geci, improvisable, une Région ne pouvant pas le sentiment de maîtriser le dossier, les atterrissements de l'Etat, n'ont pas permis d'attirer des investisseurs capables de relever le niveau de financement de 100 M€ à au moins 250 M€, comme le suggèrent plusieurs experts.

« Les USA ? Ce serait une consécration »

Il est assez discret qu'influent. Antoine Coursimault, qui fut directeur d'EADS, qui a participé au programme du Rafale, est un expert aéronautique très demandé. Sollicité par le conseil régional de Lorraine en 2011, il avait ensuite travaillé pour le tribunal de commerce pendant la période de redressement de Sky Aircraft.

Présent hier à Briey, il se montre favorable à la piste américaine. « Si le programme Skylander partait aux Etats-Unis, ce serait une consécration, les USA sont quand même le pays de l'aéronautique », souligne l'expert.

« En 2011, j'avais expliqué que la définition technique était bonne, le positionnement intéressant, mais que le projet présentait des risques en ce sens que la société Geci n'avait pas l'assise suffisante pour mener une telle opération. Ce qui s'est vérifié. » Antoine Coursimault se souvient : « Quand le tribunal de commerce m'avait demandé d'évaluer la société Sky Aircraft, je l'avais estimée entre 0 et... 50 M€. C'est difficile à évaluer, car, pour la rentabilité, on travaille sur des hypothèses et il faut savoir ce qu'il reste à développer. Aujourd'hui, il y a des données de fabrication à vendre. Il appartient au tribunal de juger de la crédibilité de l'acheteur. »



Antoine Coursimault a été directeur d'EADS. Photo Fred LECOCCO



Une maquette virtuelle du Skylander SK105, présentée en 2009 par Geci International. Photo archives EIV/Geci International

Ph. R.

« Le risque, c'est nous qui le prenons »